

DECISION N° DEC_007_2022

Avenants relatifs aux marchés de réhabilitation de la Commanderie Saint Jean à Sélestat

La Ville de Sélestat a passé des marchés pour la réhabilitation de la Commanderie Saint Jean située 10 boulevard Leclerc à Sélestat.

Les prestations ont été réparties en 16 lots. Les lots 1 à 10 avaient fait l'objet d'une publication. Les lots 11 à 15 avaient été passés selon une procédure adaptée sous forme de simple devis (petits lots). Le lot n° 16 : Sanitaire a été effectué en régie.

Les lots n° 1 à 10 ont été attribués par décision du Maire en date du 30 avril 2021 et les lots n° 11 à 15 par bons de commande.

Les travaux ont débuté le 2 août 2021 et ont été prolongés jusqu'au 31 décembre 2022.

Au vu de l'avancement du chantier, il a été constaté que des travaux supplémentaires ne figurant pas dans le marché initial s'avéraient nécessaires et ne pouvaient pas être réalisés par un autre titulaire pour des raisons économiques et techniques. Ces travaux engendrent la passation d'un avenant pour les lots n° 1 - 7 - 8 - 9 et 10 et l'établissement d'un bon de commande complémentaire pour le lot n° 14, à savoir :

- Lot n° 1 : Menuiseries extérieures bois passé avec l'entreprise RAESER de 67600 SELESTAT pour un montant de 104 538,00 € HT

Vitrages spéciaux pour un montant HT de	17 014,35 €
Ferrures invisibles pour un montant HT de	13 511,00 €
Poignées pour un montant HT de	3 111,50 €
Soit un total HT de.....	33 636,85 €

Nouveau montant du marché.....**138 174,85 € HT**
Soit.....165 809,82 € TTC

% d'augmentation.....**32,18 %**

- Lot n° 7 : Peintures intérieures passé avec l'entreprise SCHOTT PEINTURE de 68540 FELDKIRCH pour un montant de 26 793,00 € HT

Peinture intumescente sur structure métallique
pour un montant HT de.....1 695,20 €

Nouveau montant du marché.....**28 488,20 € HT**
Soit.....34 185,84 € TTC
% d'augmentation.....**6,33 %**

- Lot n° 8 : Chauffage, ventilation et climatisation passé avec l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES LOHNER de 67120 DUPPIGHEIM pour un montant de 174 373,93 € HT

Radiateur supplémentaire pour un montant HT de 485,15 €
Ventilation local onduleur pour un montant HT de 790,50 €
Soit un total HT de.....1 275,65 €

Nouveau montant du marché.....**175 649,58 € HT**
Soit.....210 779,50 € TTC
% d'augmentation.....**0,73 %**

- Lot n° 9 : Electricité passé avec l'entreprise SOVEC de 67150 HINDISHEIM pour un montant de 101 596,16 € HT

Alarme intrusion pour un montant HT de 8 608,93 €

Caméra, prise RJ pointeuse, interphone complémentaire
côté porte vitrée
pour un montant HT de 3 413,21 €

Création de Wifi pour un montant HT de 3 889,08 €

Contrôle d'accès pour un montant HT de 7 148,51 €

Reprise câblage existant – remplacement des prises
murales existantes
pour un montant HT de 2 101,25 €

Onduleur – Interliaison vers baies RDC et 1^{er} étage
pour un montant HT de 4 669,79 €

Soit un total HT de.....29 830,77 €

Nouveau montant du marché.....**131 426,93 € HT**
 Soit.....157 712,32 € TTC
 % d'augmentation.....**29,36 %**

- Lot n° 10 : Luminaires – Fourniture passé avec l'entreprise MJP de 67450 LAMPERTHEIM pour un montant de 30 346,00 € HT

Luminaire sur pied supplémentaire
 pour un montant HT de.....1 170,00 €

Nouveau montant du marché.....**31 516,00 € HT**
 Soit.....37 819,20 € TTC
 % d'augmentation.....**3,86 %**

- Lot n° 14 (petit lot) : Flocage passé avec l'entreprise GIF de 67200 STRASBOURG, par bon de commande, pour un montant de 9 744,00 € HT

Mètres linéaires de poutres cachées au-dessus des faux-plafonds
 pour un montant HT de.....2 580,60 €

Nouveau montant.....**12 324,60 € HT**
 Soit.....14 789,52 € TTC
 % d'augmentation.....**26,48 %**

Montant total des avenants + bon de commande pour le lot n° 14 :
 Total.....**70 189,07 € HT**
 Soit.....84 226,88 € TTC

LE MAIRE DE LA VILLE DE SÉLESTAT,

- Vu** le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- Vu** le Code de la Commande Publique, notamment l'article R2194-2,
- Vu** les crédits prévus au budget 2022, sous le chapitre 20011 : immobilisations incorporelles, imputation interne 2313 – 02001 – 20011-01,
- Vu** la délibération du Conseil Municipal du 30 juillet 2020 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la

préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE :

d'établir les avenants pour les lots :

- n° 1 : Menuiseries extérieures bois passé avec l'entreprise RAESER pour un montant de 33 636,85 € HT soit 40 364,22 € TTC
- n° 7 : Peintures intérieures passé avec l'entreprise SCHOTT PEINTURE pour un montant de 1 695,20 € HT soit 2 034,24 € TTC
- n° 8 : Chauffage, ventilation et climatisation passé avec l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES LOHNER pour un montant de 1 275,65 € HT soit 1 530,78 € TTC
- n° 9 : Electricité passé avec l'entreprise SOVEC pour un montant de 29 830,77 € HT soit 35 796,92 € TTC
- n° 10 : Luminaires – Fourniture passé avec l'entreprise MJP pour un montant de 1 170,00 € HT soit 1 404,00 € TTC

d'établir le bon de commande pour le lot n° 14 : Flocage passé avec l'entreprise GIF pour un montant de 2 580,60 € HT soit 3 096,72 € TTC

soit un total de :

pour les avenants d'un montant de 67 608,47 € HT soit 81 130,16 € TTC
pour le bon de commande relatif au lot n° 14 d'un montant de 2 580,60 € HT soit 3 096,72 € TTC

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le



ID : 067-216704627-20221207-DEC_007_2022-AU

Commande Publique et Assurances/Christine SCHWOB

Fait à Sélestat, le 07/12/2022

Le Maire :
Marcel BAUER